



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCUMINS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 décembre 2019 à 19 h 00 au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Sophie Bouchard, secrétaire au greffe, assiste également à cette séance.

Sont absentes : Madame Claudette Roussel

Ouverture de la séance à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois de novembre 2019
- 3.2 Dépôt/ Part de la ristourne 2018 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 3.3 10^e édition du concours de décorations de Noël « Village en lumières »
- 3.4 Dépôt/ La ministre des Affaires municipales et de l'habitation – Aide financière pour le projet de construction d'une caserne incendie
- 3.5 Adoption d'un budget pour les dépenses du Tournoi de hockey Famille 2020
- 3.6 Demande d'autorisation/ Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020
- 3.7 Demande au ministère des Transports/ Village-relais Les Escoumins - Essipit
- 3.8 Achat de terrain/ Projet de développement résidentiel
- 3.9 Octroi du contrat pour le service de conciergerie

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Proposition publicitaire annuelle/ Radio Essipit Haute-Côte-Nord
- 4.2 Offre du Journal Haute-Côte-Nord/ Diffusion de vœux des Fêtes
- 4.3 Demande d'appui financier/ L'Odyssée artistique Haute-Côte-Nord « On jazz sous la lune »
- 4.4 Offre de la Télévision régionale Haute-Côte-Nord/ Vœux des Fêtes

9847



No de résolution
ou annotation

- 4.5 Offre de services professionnels avocats – Mensualités/ Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C.
- 4.6 Appui au Conseil de la Première Nation des Innus Essipit/ Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

5.0 CENTRE SPORTIF / CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 5.1 Dépôt/ Location : Salle du Centre multifonctionnel et aréna – Novembre 2019

6.0 URBANISME

- 6.1 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois de novembre 2019

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Dépôt/ Rapport sommaire des travaux à venir décembre - janvier

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

- 9.1 Dépôt/ Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

- 12.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 19-489 fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles et abrogeant le règlement numéro 18-485
- 12.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 19-490 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes ainsi que le taux d'intérêt pour l'exercice 2020, régissant les comptes de taxes ainsi que le taux d'intérêt pour ce même exercice et abrogeant le règlement numéro 18-486

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

14.0 PROJETS

15.0 OFFRES DE SERVICES

16.0 CORRESPONDANCE, MAMH ET AUTRES

- 16.1 Liste de la correspondance, MAMH et autres
- 16.2 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques/ Suivi de la visite des barrages X2167809 et X2167810
- 16.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/ Projet de décret



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

16.4 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports/ Accusé de réception

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Dépôt/ Ministère de la Sécurité publique – Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec
- 17.2 Dépôt/ Journée de formation – Protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures offerte par Can-Explore, Nordikeau et Akifer
- 17.3 Modification de la taxation du matricule # 8657-36-3881
- 16.4 Demande de renouvellement/ Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 h 00 par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de novembre 2019 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la cote n° 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

No. F-031

, FD - 1-800

Les Editions

19-12-639

19-12-640



No de résolution
ou annulation

Comptes déjà approuvés par le Conseil	1 097 612.78\$
Comptes à payer	259 715.12 \$
Annexe des comptes	60.00 \$
Total des comptes	1 357 387.90 \$

**** DÉPÔT**

PART DE LA RISTOURNE 2018 DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

N° 19-12-641

**10^E ÉDITION DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL
« VILLAGE EN LUMIÈRES »**

ATTENDU QUE la tenue d'un concours de décorations de Noël s'inscrit dans les efforts visant à animer et embellir le village en cette période de fêtes et de traditions;

ATTENDU QUE ce concours propose de décorer l'extérieur des résidences, commerces et édifices publics et ainsi participer à l'effort collectif d'embellissement du village;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la tenue de la dixième édition du Concours de décorations de Noël intitulé : « Village en lumières » et affecte à cette fin un budget de 600 \$ (six cents dollars) pour la remise des prix dans le cadre de ce concours.

**** DÉPÔT**

– AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

N° 19-12-642

**ADOPTION D'UN BUDGET POUR LES DÉPENSES DU TOURNOI
DE HOCKEY FAMILLE 2020**

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise un budget de 1 500 \$ (mille cinq cents dollars) pour les dépenses reliées au 31^e Tournoi de Hockey Famille des Escoumins;

QU'UN bilan sera présenté au Conseil suite à l'événement qui se tiendra du 24 au 26 janvier 2020.

N° 19-12-643

**DEMANDE D'AUTORISATION/ PROGRAMME DE SOUTIEN À
DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET
LA PÉRIODE ESTIVALE 2020**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir des nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche et la période estivale 2020;

D'autoriser Monsieur Joé Dufour, agent de développement, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité des Escoumins.

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS/ VILLAGE-
RELAIS LES ESCOUMINS – ESSIPIT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Escoumins est accréditée Village-relais depuis 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE Les Escoumins est un lieu naturel d'arrêt pour les voyageurs et les touristes ;

CONSIDÉRANT Les aménagements réalisés au fil des années qui permettent d'offrir aux voyageurs des attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement à leur image ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité élabore et réalise, depuis quelques années, des projets en partenariat avec la Communauté Essipit ;

CONSIDÉRANT la très bonne entente entre les deux communautés et la proximité entre nos territoires ainsi que notre vision commune du développement ;

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat permettrait de bonifier l'offre de services pour les utilisateurs de la route ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

DE demander au ministère des Transports de considérer l'apport de la Communauté Essipit et de nommer le Village-relais Les Escoumins – Essipit afin d'en faire le premier Village-relais réunissant une municipalité et une communauté autochtone au Québec.

**ACHAT DE TERRAIN/ PROJET DE DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL**

19-12-644

No. F-031

, FD - 1-800

Les Edition:

19-12-645

9851



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins souhaite créer un nouveau développement résidentiel sur la partie du lot 5 564 678 ;

ATTENDU QU'afin de réaliser ce projet, la municipalité des Escoumins doit procéder au prolongement de la rue Sirois sur le lot 5 564 861 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE ce dernier lot appartient à la compagnie à numéro 9011-0123 Québec Inc. ;

ATTENDU QUE la compagnie à numéro 9011-0123 Québec Inc. est disposée à vendre le lot 5 564 861 du cadastre du Québec à la municipalité des Escoumins ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la municipalité des Escoumins à acquérir le lot 5 564 861 du cadastre du Québec appartenant à la compagnie à numéro 9011-0123 Québec Inc. et mandate Madame Andrée Lessard, directrice générale et Monsieur André Desrosiers, maire, à procéder à la signature de l'acte de vente;

QUE mandat soit donné à Me Denis Turcotte afin de préparer l'acte d'achat pour le Lot 5 564 861 du cadastre du Québec.

N° 19-12-646

OCTROI DU CONTRAT POUR LE SERVICE DE CONCIERGERIE

ATTENDU QUE le contrat de service en conciergerie avec monsieur Bruno Harvey prendra fin le 31 décembre 2019;

ATTENDU QU'à la suite de l'ouverture des soumissions le 12 décembre 2019 à 11h00, la municipalité a reçu quatre soumissions :

Entreprise soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Conciergerie Cathy Dufour	171 700 \$
Sylvain Gagnon	208 334.68 \$
Bruno Harvey	105 000\$
Gaétan Savard	102 508.10 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil octroi le contrat de conciergerie de l'Hôtel de Ville, du Centre multifonctionnel et du local des employés des travaux publics à monsieur Gaétan Savard pour les années 2020-2021 et 2022, au montant de 102 508,10 \$ (cent deux mille cinq cent huit dollars et dix cents) taxes incluses ;

QU'un contrat sera signé entre les parties en janvier 2020.

N° 19-12-647

PROPOSITION PUBLICITAIRE ANNUELLE/ RADIO ESSIPII HAUTE-CÔTE-NORD

9852



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT QUE la Radio Essipit Haute-Côte-Nord Inc. souhaite aider les municipalités de la Haute-Côte-Nord à atteindre leurs objectifs et assurer la visibilité de leurs activités sportives, culturelles et sociales ;

CONSIDÉRANT QUE la Radio nous offre la possibilité de procéder à une entente publicitaire qui nous permettra de prévoir le budget annuel attribué à la publicité de toutes nos activités ;

CONSIDÉRANT QUE la Radio Essipit Haute-Côte-Nord Inc. entend à traduire les réalités vécues sur la Haute-Côte-Nord tout en gardant une ouverture sur le monde ;

CONSIDÉRANT QUE la Radio nous propose une entente annuelle comprenant 600 messages publicitaires de 30 secondes d'une valeur de 8 400 \$ (huit mille quatre cent dollars) plus taxes ;

CONSIDÉRANT QU'en échange de visibilité sur les lieux d'activités et de titre de partenaire des événements, la Radio réduit la facture de 55 %, pour un montant de 3 780 \$ (trois mille sept cent quatre-vingt dollars) plus taxes annuellement ou 315 \$ (trois cent quinze dollars) plus taxes mensuellement ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente nous donnerait aussi droit à du temps d'antenne gratuit pour nos activités ou événements sous forme de communiqués et d'entrevues ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
(Madame Claudine Roussel déclare son intérêt potentiel et se retire du vote)

QUE le Conseil accepte l'entente publicitaire annuelle offerte par la Radio Essipit Haute-Côte-Nord Inc.

OFFRE DU JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD / DIFFUSION DE VOEUX DES FÊTES

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a reçu une offre de service du Journal Haute-Côte-Nord afin de diffuser des vœux de Noël et du Nouvel An aux contribuables dans les journaux du 25 décembre au 1^{er} janvier 2020 ;

ATTENDU QUE le Journal Haute-Côte-Nord offre le plan suivant :

Offre de vœux	Coût pour 1^{re} fête (taxes en sus)	Coût pour 2^e fête (taxes en sus)
Quart de page	230 \$	120 \$
Demi-page	375 \$	190 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense de 230 \$ (deux cent trente dollars) plus les taxes applicables pour la diffusion de vœux des Fêtes sur un quart de page dans le Journal Haute-Côte-Nord.



No de résolution
N° 19-12-649

DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ L'ODYSSÉE ARTISTIQUE HAUTE-CÔTE-NORD « ON JAZZ SOUS LA LUNE »

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde un appui financier au montant de 2 000 \$ (deux mille dollars) à l'Odyssée artistique pour l'organisation de trois soirées-jazz à l'agora extérieure du Centre de découverte du milieu marin.

N° 19-12-650

OFFRE DE LA TÉLÉVISION RÉGIONALE HAUTE-CÔTE-NORD/ VŒUX DES FÊTES

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a reçu une offre de service de la Télévision régionale Haute-Côte-Nord afin de présenter nos vœux des Fêtes à la population sur leurs ondes ;

ATTENDU QUE la Télévision régionale Haute-Côte-Nord offre les possibilités suivantes :

Offre de vœux	Coût excluant les taxes
Une vidéo	100 \$
Une photo	75 \$
Une carte de vœux	65 \$

ATTENDU QUE les vœux seront présentés sous forme d'émission spéciale du 16 décembre 2019 au 5 janvier 2020, et ce, quatre (4) fois par jour ;

ATTENDU QUE la Télévision régionale Haute-Côte-Nord rendra disponible chaque vœu sur sa page Facebook ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense de 75 \$ (soixante-quinze dollars) plus les taxes applicables, pour la présentation de vœux des Fêtes sur les ondes de la station de la Télévision régionale Haute-Côte-Nord.

N° 19-12-651

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS AVOCATS - MENSUALITÉS/ LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une entente de services avec Me Gaston Saucier de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE Me Gaston saucier a transmis à la municipalité une offre pour les mêmes services que les années antérieures, mais au coût de 322 \$ (trois cent vingt-deux dollars) par mois, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge nécessaire les services fournis par Me Gaston Saucier de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil renouvelle, pour la prochaine année, l'entente convenue avec Me Gaston Saucier de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C., et ce, au coût de 322 \$ (trois cent vingt-deux dollars) par mois pour l'année 2020.

**APPUI AU CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS
ESSIPIT / PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À
L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE
D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)**

ATTENDU QUE le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit souhaite présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) ;

ATTENDU QUE le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit a toujours été un pionnier d'envergure pour faire bouger les gens de la région ;

ATTENDU QUE diverses activités de plein air ont été organisées depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE pour ces raisons, le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit désire développer et aménager un sentir de plein air 4 saisons dans les années futures accessibles à tous et en tout temps ;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet permettra d'améliorer la pérennité, le partenariat avec d'autres municipalités sur différents projets, la fonctionnalité, la sécurité et la qualité des sentiers et des sites, renforcera l'accessibilité en plus d'accroître la fréquentation et ainsi répondre aux besoins du milieu et aux amateurs d'activités de plein air dans le but ultime de promouvoir les bienfaits des activités physiques, non seulement auprès de la population locale mais également régionale ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil appui le projet du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

**LOCATION/ SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET ARÉNA --
NOVEMBRE 2019**

« DÉPÔT
DÉPÔT

RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

9855



**** DÉPÔT**

**RAPPORT SOMMAIRE DES TRAVAUX À VENIR DÉCEMBRE -
JANVIER**

**** DÉPÔT**

NIVEAU D'EAU LAC GARDNER – EAU POTABLE – NOVEMBRE 2019

N° 19-12-653

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 19-489 FIXANT LES TARIFS POUR LE
SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 18-485**

Madame Marie-Lise Poitras, conseillère, donne avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, le règlement numéro 19-489 fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles et abrogeant le règlement numéro 18-485;

Par le fait même, Madame Marie-Lise Poitras, conseillère, présente et dépose le projet de règlement et informe les personnes présentes que ledit projet de règlement est disponible pour consultation.

N° 19-12-654

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 19-490 AYANT POUR OBJET DE
DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES AINSI QUE LE TAUX
D'INTÉRÊT POUR L'EXERCICE 2020, RÉGISSANT LES COMPTES
DE TAXES AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊT POUR CE MÊME
EXERCICE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 18-486**

Madame Line Boulianne, conseillère, donne avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, le règlement numéro 19-490 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes ainsi que le taux d'intérêt pour l'exercice 2020, régissant les comptes de taxes ainsi que le taux d'intérêt pour ce même exercice et abrogeant le règlement numéro 18-486;

Par le fait même, Madame Line Boulianne, conseillère, présente et dépose le projet de règlement et informe les personnes présentes que ledit projet de règlement est disponible pour consultation.

**** DÉPÔT**

LISTE DE LA CORRESPONDANCE, MAMH ET AUTRES

**** DÉPÔT**

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES/ SUIVI DE LA VISITE DES
BARRAGES X2167809 ET X2167810**

**** DÉPÔT**

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'HABITATION/ PROJET DE DÉCRET**

**** DÉPÔT**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET
DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/ ACCUSÉ DE
RÉCEPTION**

**** DÉPÔT**

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – RÈGLEMENT SUR LA
SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES
SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**** DÉPÔT**

**JOURNÉE DE FORMATION – PROTECTION DE LA RESSOURCE
D'EAU POTABLE ET GESTION DES INFRASTRUCTURES
OFFERTE PAR CAN-EXPLORE, NORDIKEAU ET AKIFER**



No de résolution
du 19-12-2019
o 19-12-655

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

MODIFICATION DE LA TAXATION DU MATRICULE # 8657-36-3881

ATTENDU QUE le matricule # 8657-36-3881 s'est porté acquéreur lors de la vente pour défaut de paiement des taxes foncières en 2018, du lot 5 565 237 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE le nouveau propriétaire (matricule # 8657-36-3881) a acquitté les sommes dues de taxes lors de son acquisition ;

ATTENDU QU'il y avait un solde dû pour les taxes antérieures qui dataient de plus de 20 ans ;

ATTENDU QUE le montant à recouvrer sur le compte est prescrit selon l'article 251 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de mettre le solde du compte de taxes du matricule # 8657-36-3881 à zéro selon l'article 251 de la Loi sur la fiscalité municipale.

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT/ COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil renouvelle l'adhésion de la Municipalité au Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire pour l'année 2019-2020 au montant de 125 \$ (cent vingt-cinq dollars).

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19h30 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 3

André Desrosiers,
Maire

Sophie Bouchard,
Secrétaire au greffe

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

9857

No 19-12-656

No. F-031

FD - 1-800

Les Edition

No 19-12-657



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

